



Charte de l'école

La Charte de l'école a été rédigée suite au Conseil d'élèves du 20 mai 2021. Les élèves des classes élémentaires ont réfléchi à leurs besoins pour se sentir bien à l'école, pour cela, ils ont pu lister les devoirs garantissant un climat scolaire serein.

Cette charte sera la base des échanges pour accompagner les élèves dans le respect du règlement intérieur. Lors de la transgression d'une règle, un dialogue est instauré avec l'élève et une gradation dans la sanction et réparation sera appliquée par l'équipe pédagogique.

Introduction

Quand il y a un problème, un conflit entre enfants, un geste répréhensible de la part d'un élève, l'ensemble de l'école Saint-Vincent s'engage sur des actions qui ont deux objectifs :

- Protéger, Intervenir, Stopper
- Accompagner, Faire réfléchir, Ecouter

Nous souhaitons, dans la gestion des conflits, introduire la notion de **justice réparatrice** dans notre établissement.

La restauration s'appuie sur :

- L'intervention claire et droite (affirmer le « non »)
- L'empathie, l'échange et la recherche de solutions avec l'enfant.

La justice réparatrice s'appuie sur l'idée de recréer du lien entre les élèves, et cela guidé par les adultes, afin de trouver des solutions.

L'enfant peut être sanctionné et dessaisi d'un lieu, d'un droit. Mais, en même temps, l'enfant sera mis en réflexion, mis en situation de recherche des conditions pour être réhabilité, pour retrouver de nouveau la possibilité de bénéficier de son droit.

Outils, méthodes

1/ L'équipe pédagogique **assure la sécurité des élèves par une surveillance active** et intervient systématiquement sur tout geste interdit.

2/ L'équipe pédagogique **éduque à la justice scolaire** en accueillant la parole des enfants, en appliquant les sanctions prévues au règlement et en travaillant sur la réparation avec les élèves.

3/ L'équipe pédagogique **éduque aux relations sociales**, en étant modélisante et exigeante (civilité, règlement, respect, bienveillance), en outillant les élèves pour les amener à régler pacifiquement un conflit (usage des messages clairs, appel aux médiateurs), en accompagnant auteur et victime dans la prise de conscience des conséquences de l'acte (empathie).

4/ L'équipe pédagogique **associe les familles à la gestion des comportements**, en les informant en cas de débordements graves et répétitifs, en les rencontrant afin d'échanger et de trouver des solutions.

5/ L'équipe pédagogique **fait vivre le règlement** en l'appliquant dans les espaces collectifs et en conduisant des séances d'apprentissage en classe (sanction, réparation, empathie, expression des sentiments, débats...).

Echelle des Sanctions / Réparations

1^{er} niveau	Rappel à la règle	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant explique oralement la règle qu'il a transgressée et répare son erreur. - En cas de conflit avec un camarade, celui-ci est réglé autour d'un message clair ou si nécessaire par un appel aux médiateurs.
2^{ème} niveau	Réprimande	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant explique oralement la règle qu'il a transgressée et répare son erreur. - Il perd momentanément un droit : <ul style="list-style-type: none"> - Droit de jouer pendant 5 ou 10 mn - Droit de manger avec ses amis pendant le repas - Droit d'utiliser les jeux dans la cour pendant une récréation
3^{ème} niveau	1 ^{ère} fiche réflexion (Signature des parents)	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant remplit une 1^{ère} fiche réflexion lors d'une récréation et propose une réparation (lettre d'excuses, tâche d'intérêt général...). - Il est reçu par le chef d'établissement pour l'informer de ses actes. - La fiche est signée par les parents. - Il perd momentanément un droit : <ul style="list-style-type: none"> - Droit de jouer pendant 5 ou 10 mn - Droit de manger avec ses amis pendant le repas - Droit de rester avec son groupe classe sur un temps limité à une demi-journée - Droit d'utiliser les jeux dans la cour pendant une récréation
4^{ème} niveau	2 ^{ème} fiche réflexion (Signature des parents)	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant remplit une 2^{ème} fiche réflexion lors d'une récréation et propose une réparation (lettre d'excuses, tâche d'intérêt général...). - Il est reçu par le chef d'établissement pour l'informer de ses actes. - La fiche est signée par les parents. - Il perd momentanément un droit : <ul style="list-style-type: none"> - Droit d'accès à une sortie sportive - Droit d'accès à une sortie scolaire - Droit de rester avec son groupe classe sur un temps limité à une demi-journée - Droit d'accès au self, à l'accueil périscolaire (si les faits y ont lieu)
5^{ème} niveau	3 ^{ème} fiche réflexion (Signature des parents)	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant remplit une 3^{ème} fiche réflexion lors d'une récréation et propose une réparation (lettre d'excuses, tâche d'intérêt général...). - Il est reçu par le chef d'établissement pour l'informer de ses actes. - La fiche est signée par les parents. - Le chef d'établissement rencontre la famille avec l'élève et l'enseignant de celui-ci, en dehors du temps scolaire pour signifier la gravité de la situation et chercher avec l'enfant et ses parents des solutions (contrat de comportement...).
6^{ème} niveau	4 ^{ème} fiche de réflexion (Signature des parents)	Convocation d'une équipe éducative par le chef d'établissement afin de trouver la meilleure solution d'accueil (aménagement, allègement de l'emploi du temps...) en présence si possible du médecin scolaire.
7^{ème} niveau	Procédure d'Urgence	Suspension de scolarisation après avis auprès de l'IEN. Cette procédure est déclenchée sans délai, afin de garantir la sécurité des personnes au sein de l'école.

Cette réflexion menée par l'équipe pédagogique a pour objectif de responsabiliser nos élèves et de les accompagner dans l'amélioration de leur comportement.

L'alliance entre parents et enseignants sur les règles de l'école est primordiale pour créer les conditions du progrès scolaire.

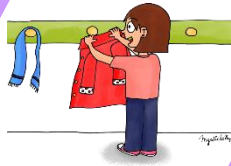
L'équipe pédagogique.

Signature des parents

Respect du matériel :

Pour apprendre, j'ai besoin d'évoluer dans des espaces (cour, self classes...) propres et d'utiliser du matériel en bon état.

1. Je suis responsable de mon matériel (manteau, fournitures, lunettes...), j'en prends soin, je le range.



2. Je respecte le matériel de l'école, de mes camarades (en classe, sur la cour, à la cantine...) : je l'utilise correctement sans le casser, j'accepte de le prêter et de le partager, je le range ou le rends après utilisation, je ne gaspille pas.

3. Je respecte les locaux (classe, cour, cantine, toilettes...) en maintenant leur bon état de propreté, en garantissant leur bonne utilisation.



Respect des adultes et des camarades

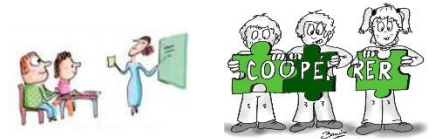
Pour apprendre, j'ai besoin d'avoir des amis, d'être encouragé par les adultes, de gentillesse, d'être heureux, écouté, d'avoir confiance en moi. J'ai besoin de calme, de penser par moi-même, d'échanger librement.



4. J'accepte la différence de chacun. Je construis ma personnalité, j'exprime librement mes idées sans violence verbale, en respectant celles de mes camarades.



5. J'écoute et je suis poli avec les adultes et camarades de l'école. Je tiens compte des remarques.



6. Je participe à créer une ambiance de travail calme, d'échange, de coopération et d'entraide, en respectant un faible niveau sonore pour pouvoir me concentrer.



7. Je règle les conflits sans utiliser la violence (messages clairs / appel aux médiateurs), je maîtrise mes émotions, si besoin j'appelle un adulte.

8. J'interviens si je vois un camarade en détresse (tristesse, chute...) en l'aidant et en appelant un adulte.



9. Je me déplace calmement dans les escaliers et couloirs dans le respect de mes camarades et des adultes.

Jouer et vivre ensemble

J'ai besoin de liberté, de me dépenser, de jouer en sécurité, d'être seul parfois pour me sentir bien à l'école.



10. Je respecte la liberté de mes camarades dans leur choix d'être seul ou de jouer avec d'autres camarades. L'intimité de chacun doit être respectée.



11. Je respecte les règles des jeux collectifs, j'accepte de perdre, j'accepte l'arbitrage d'un camarade.



12. Je joue dans les zones dédiées (terrains, tables...), je respecte les plannings des terrains, je fais attention aux autres dans les zones de jeux mixtes (bousculades...).

Fiche de réflexion



Date : 1^{ère} fiche 2^{ème} fiche 3^{ème} fiche 4^{ème} fiche

À la troisième fiche de réflexion un entretien avec l'enfant, la famille, l'enseignant et le chef d'établissement sera organisé.

À la quatrième fiche, une équipe éducative est convoquée par le chef d'établissement.

Je reconnais mon erreur.

✓ Quel article de la charte de l'école, n'ai-je pas respecté ?

.....

Je cherche l'origine de mon erreur.

✓ Pourquoi ai-je mal agi ?

.....

S'améliorer pour réagir différemment.

✓ Comment puis-je réagir différemment dans cette situation ?

.....

Je résous le problème en cherchant une solution respectueuse.

✓ Que puis-je faire pour réparer mon erreur ?

.....

Signatures

Parents

Elève

Enseignant

Chef d'établissement